Mr. Louis, Secret. de l'Acad. Royle. de Chirurgie

41.

Monsieur,

J'ai reçu l'honneur de la votre, en date du 31 Janvr. dernier, où je vois une bienveillance, un plaisir à m'obliger dont je vous prie de recevoir les sincères remercimens; vous priant de plus d'être persuadé d'une entière & inaltérable reconnoissance. Je suis la marche que vous avez bien voulu m'indiquer.

Par un Précis je démontre la nécessité d'établir à St. Domingue des Cours d'accouchemens, & ce Précis, je l'adresse à Mgr. Le Comte de la Luzerne & à Mr. Audouillé, avec lettre à chacun qui manifeste mon désir d'être utile à cette Colonie, & d'y être utile sans appointemens. J'y joins plusieurs copies collationnées & extraits faits sous les yeux des officiers Municipaux & notables de ma résidence, toutes pièces tendantes principalement à lever les doutes qu'on pourroit former sur mes études en accouchemens, sur mes succès dans l'exercice que j'en ai fait, & sur la régularité de ma conduite. Du reste, si celà ne suffit pour juger de ma capacité, je m'en rapporte au témoignage de l'Académie, à ce qu'elle pense de l'instrument que j'ai eu l'honneur de lui adresser l'an dernier.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 13 d°30 (b)

Daignez, Monsieur, examiner le tout, et s'il mérite d'être présenté, achevez votre ouvrage. De votre main il acquierera une valeur irrésistible. C'est vous importuner, sans doute, vous donner bien des peines ; mais combien aussi n'aurez-vous pas à vous applaudir de l'exécution d'un projet que demande l'humanité sans cesse courrant des dangers certains & abandonnée, tantôt à l'imprudence sans principes, sans expérience, et tantôt aux caprices seuls de la Nature.

Aujourd'hui, d'après les Décrets de l'Assemblée Nationale, ce n'est point assez d'avoir du mérite personnel pour être admis aux charges de l'Etat, celui de la bourse paroît prévaloir. Il faut payer une contribution directe. Sans cette condition les talents sont rangés de côté ; personne n'a même le droit de se présenter à la moindre élection.

Je ne blâme point cette Loi. Ses créateurs, que je respecte, l'ont crue sage, sans doute. Mais, né de pauvres parents, je n'ai jamais eû pour cinq sous de patrimoine, et ce que j'ai gagné ma famille & ma subsistance l'ont toujours absorbé. N'ayant rien donc, je ne paye rien, aucun impôt direct ; et par là, me voilà proscrit de la Classe des Citoyens actifs. Les portes des Comités-Politiques, ouvertes pour un écu au premier oison, sont fermées aux avis salutaires que je pourrois donner.

Cependant passif, si l'on veut : pire encore, confondu parmi ceux que l'opulence orgueilleuse appelle la lie du peuple, je ne croupirai point

dans une fange indolente. S'il y auroit de la petitesse à s'offenser du méprix, ce seroit une bassesse que de reculer de zèle & de courage. Attaché à la Nation par des liens sacrés, ils ne seront point rompus en franchissant les mers pour aller servir une Isle précieuse qui fait partie de l'Empire. Les Colons de Saint Domingue sont nos Freres, sont nos amis. Il ne tiendra point à moi qu'ils ne soient autant secourus qu'ils sont dans le besoin, et qu'ils ne le soient le plus promptement possible. Veuf depuis nombre d'années, sans enfants, sans fortune; et quand il en seroit autrement, je suis prêt à partir. Chaque jour la terre couvre des nouvelles victimes. Sitôt arrivé, je m'emploirai de toutes mes forces à couper le mal dans ses racines. Je formerai des Sages-femmes, j'instruirai des chirurgiens, je les exhorterai, je leurs ferai passer, s'il est possible, mes connoissances, mes propres sentimens. Et si tous ces soins, tous ces travaux ne valent pas, aux yeux de nos sages représentans, une pistole de contribution annuelle & directe, alors ne faudra-t-il pas dire que les hommes sont comptés pour moins que la monaie?

Les Administrations actuelles seroient chargées seulement de répartir les contributions directes, d'en faire les rôles d'assiette, & de régler comme de faire exécuter ce qui concerne leur perception & versement; en ce cas, il seroit bien certain que quiconque ne payeroit rien de ces impositions n'auroit aucun interêt: Mais, quand il s'agit de plus, du soulagement des pauvres, de la police des mendians, de l'inspection des hopitaux, hôtels-dieu, prisons, maisons de force, de la surveillance de l'éducation

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

publique, de l'enseignement politique & moral, de l'en=
couragement de l'industrie, de la Sureté & tranquilité des
individus Sans distinction, du maintien de la Salubrité, &c..
Il est étonnant, ce Semble, de voir les mêmes mains qui,
pour Faire reparoître l'antique & naturelle égalité, ont
démoli les ordres; de les voir, dis-je, maçonner deux
nouvelles Classes d'hommes, dont une est réputée imbé=
cille & indifférente à tout objet quelconque d'Adminis=
tration, iroit-il de sa Vie. Et pourquoi? Parceque
chacun de ses membres ne paye, en imposition directe,
la valeur de trois journées de travail humain! Ainsi,
l'Officier généreux qui, après la mort de mon pere,
m'a reçu dans Son Sein, qui m'a élevé, fait éduquer
& procuré les avantages des Lettres, d'un Etat, ne peut
même m'avoir à ses côtés dans une Assemblée Muni=
cipale pour l'aider de mes réfléxions & de mon Conseil.
Le Fameux Edit contre les Protestans a été Funeste a la
France. Des milliers d'hommes Sortirent avec leurs talents.
Je crains que ces dispositions n'occasionnent des Emigra=
tions non-moins préjudiciables.

Du reste, ce ne sont point ces considérations qui me décident à
passer à St. Domingue. Elles ne m'affectent que pour les Suites dont
peut Se ressentir la Nation. Ici le nombre des pauvres S'accroit
tout les jours; quoique Sans cesse en action, j'ai vraiment peine
à y vivre, malgré mon œconomie, mes épargnes; Et ma Seule
ressource, je ne la vois que dans cette Isle en m'y rendant utile.

J'ose compter Sur toute votre bienveillance. Ce Sera de votre part,
et pour moi & pour cette Colonie, un Service important. Et Si
de nouveaux Soins, de nouvelles démarches ne peuvent rien
ajouter à ma gratitude, du moins croirez-vous qu'elle ne
Sortira jamais du cœur Sincère de votre protégé.

J'ai l'honneur d'être dans ces Sentimens respectueux

Monsieur,

Votre très humble & très
obéissant Serviteur

Le comte de Monthuley

à Landepereuse, près Bernay, en Normandie
1.er mars 1790.